

DÉLIBÉRATION n°2026-16
Conseil d'Administration de l'IEP de Rennes
Séance du 30 juin 2026

Tarifs Formation Continue et Alternance
INSEAC

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles D741-9 à D741-11

Vu le Décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université, notamment ses articles 22 et 28

Vu la convention cadre relative à l'Institut National Supérieur de l'Enseignement Artistique et Culturel signée le 4 septembre 2025 par la Ministre de l'Education Nationale, la Ministre de la Culture, le Président de l'Université de Rennes et le Directeur de Sciences Po Rennes ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Les tarifs Formation Continue et Alternance de l'INSEAC applicables pour l'année 2026-2027 tels qu'annexés sont adoptés.

Membres en exercice : 30 membres
Membres présents ou représentés : 25 membres

Votes : Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 7

Pour : 18

Délibération : **adoptée.** refusée.

Le 30 juin 2026

Le Président
du Conseil d'Administration



Yann LEJOLIVET

Document(s) en annexe au présent extrait :

Tarifs des formations pro INSEAC (1 page)

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 1er juillet 2026

1. Tarifs des formations professionnelles 2026-2027

		TARIFS 2026-2027	
Intitulé de la formation	Volume horaire ⁱⁱ	Tarif Formation Continue ⁱⁱⁱ par an	Tarif Formation en Contrat d'apprentissage ^v
Master 1 - « Culture et communication - Éducation artistique et culturelle » - en présentiel	513h	3700 €	NC
Master 2 - r « Culture et communication - Éducation artistique et culturelle » - en présentiel	345h	3700 €	8700 €
Master 2 - r « Culture et communication - Éducation artistique et culturelle » - en distanciel	353h	3700 €	NC

FORMATIONS COURTES – TARIFS 2026 - 2027^{vi}

Module à distance dans le cadre du Master 2 Master « Culture et communication - Éducation artistique et culturelle »	Entre 180 € et 1200 € en fonction du module
Passage devant le jury VAE	800 €

ⁱ L'ensemble des tarifs présentés est exprimé en « net de taxes ». Toutefois, la mise à disposition de locaux aménagés doit faire l'objet d'une collecte de TVA (notamment amphithéâtre, salle de cours, salle avec vidéo projecteur...).

L'ensemble des tarifs est présenté pour les candidats suivant l'ensemble du volume horaire de formation en centre (parcours complet). Le coût d'une formation peut donc être ajusté en fonction de l'individualisation du parcours (allègements, ajustements, ...) et donc des heures de formation en centre (parcours individualisé).

ⁱⁱ Nombre d'heures de formation en centre (hors périodes de stage, périodes en alternance, ...) à titre indicatif et non contractuel. Les maquettes de formation validées au Conseil d'administration à la rentrée universitaire font foi.

ⁱⁱⁱ Est entendu comme stagiaire de la formation continue, toute personne en reprise d'études après être sortie depuis deux ans minimum de formation initiale. Les tarifs de la formation continue sont renouvelés par tacite reconduction jusqu'à la prochaine réévaluation. Remises possibles en cas de difficultés financières du stagiaire, sous réserve de l'accord préalable de la Direction de l'IEP.

^v Tarifs indicatifs et non contractuels. Le coût d'une formation en contrat d'apprentissage peut être revisité selon les recommandations en matière de « coût contrat » par l'autorité désignée « France Compétences » et selon les recommandations des branches professionnelles et OPCO.

Le coût de la formation n'est pas à charge de l'étudiant. Seule la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) est à charge de l'étudiant en contrat d'apprentissage. Pour les contrats d'apprentissage, le reste à charge pour l'employeur sera calculé en fonction du Référentiel unique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage de France Compétences en vigueur, ou à défaut celui du décret du N° 2019- 956 du 13 septembre 2019."

^{vi} L'ensemble des tarifs « Formations Courtes » est à titre indicatif et non contractuel. Ces tarifs peuvent varier selon le projet et les besoins du candidat ou du commanditaire, éternécissiter ainsi un travail conséquent d'ingénierie pédagogique pour aboutir à un projet de formation « sur-mesure ».